

COMPTE-RENDU DE SÉANCE

CONSEIL MUNICIPAL DU Lundi 11 Mai 2015

Date de la convocation : 5 Mai 2015

Date d'affichage du P.V. : 19 Mai 2015

Nombre de membres afférents au Conseil municipal : 15
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de votants : 11 (+3 pouvoirs)

Membres en exercice : Mme GARNIER Martine ; Mme DAIRE Lysiane ; Mme ROSSI Véronique ; M. RIDOUX Christian ; M. FRABOULET David ; M. BOUCHER Éric ; Mme GOSSELIN-VOISIN Yveline ; Mme LECLERCQ Caroline ; M. JACOB Daniel ; Mme PÉRONNE Michèle ; M. BERTRAND Hervé ; Mme MATHON Christine ; M. BAUDELLOT Antoine ; M. GALAND Philippe ; M. DARNOUX Philippe.

Absents excusés : Mme DAIRE Lysiane (donne procuration à Mme ROSSI Véronique) ; M. BAUDELLOT Antoine (donne procuration à Mme PERONNE Michèle) ; Mme GOSSELIN-VOISIN Yveline (donne procuration à Mme MATHON Christine)

Absent non excusé : M. GALAND Philippe.

Secrétaire de séance : M. FRABOULET David

L'an deux mille quinze, le lundi onze mai à vingt heures, le Conseil municipal de la commune d'Oresmaux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame PÉRONNE Michèle, Maire.

ORDRE DU JOUR :

- ➔ Examen et vote du budget primitif 2015 : Commune et Assainissement
- ➔ Redevances occupation du domaine public : EDF et France Télécom
- ➔ Présentation des offres de la Salle Polyvalente
- Questions diverses

Pour des raisons professionnelles, Madame Martine GARNIER arrive à 20h45.

1- EXAMEN ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 : COMMUNE ET ASSAINISSEMENT.

1/ COMMUNE :

Madame le Maire donne lecture du budget primitif 2015 qui se décompose ainsi :

* COMMUNE : SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DÉPENSES : 673 325.00 €

011	Charges à caractère général	175 992.00 €
012	Charges de personnel	57 220.00 €
014	Atténuations de produits	27 731.00 €
65	Autres charges de gestion courante	90 820.00 €
66	Charges financières	4 800.00 €
022	Dépenses imprévues	21 008.00 €
023	Virement à la section d'investissement	295 754.00 €

RECETTES : 673 325.00 €

013	Atténuations de charges	800.00 €
70	Produits des services	1 100.00 €
73	Impôts et taxes	210 126.00 €

74	Dotations et participations	149 238.00 €
75	Autres produits de gestion courante	5 500.00 €
77	Produits exceptionnels	1 485.00 €
002	Résultat de fonctionnement reporté N-1	305 076.00 €

*** COMMUNE : SECTION D'INVESTISSEMENT :**

DÉPENSES : 376 267.00 €

16	Remboursement d'emprunts	12 400.00 €
20	Immobilisations incorporelles	14 010.00 €
21	Immobilisations corporelles	329 857.00 €
	Restes à réaliser	20 000.00 €

RECETTES : 376 267.00 €

10	Dotations, fonds divers et réserves	15 508.00 €
13	Subventions d'investissements	11 760.00 €
	Reste à réaliser	9 000.00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	295 754.00 €
001	Solde d'exécution positif reporté	44 245.00 €

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le budget primitif 2015.

2/ ASSAINISSEMENT :

Madame le Maire donne lecture du budget primitif 2015 qui se décompose ainsi :

*** ASSAINISSEMENT : SECTION D'EXPLOITATION :**

DÉPENSES : 92 442.00 €

011	Charges à caractère général	28 131.00 €
66	Charges financières	7 248.00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	20 229.00 €
023	Virement à la section d'investissement	36 834.00 €

RECETTES : 92 442.00 €

70	Produits des services	43 238.00 €
77	Produits exceptionnels	40 000.00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	9 204.00 €

*** ASSAINISSEMENT : SECTION D'INVESTISSEMENT :**

DÉPENSES : 66 002.00 €

16	Remboursement d'emprunts	30 290.00 €
040	Opération d'ordre entre sections	9 204.00 €
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	26 508.00 €

RECETTES : 66 002.00 €

10	Dotations, fonds divers et réserves (dont 1068 affectation de résultat N-1 = 7 739 €)	8 939.00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	36 834.00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	20 229.00 €

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le budget primitif 2015.

3/ DEMANDE DE SUBVENTION :

Après avoir présenté le budget, madame le Maire informe les membres du conseil que dans le cadre du dispositif IDEAL 2012-2015, le conseil Départemental de la Somme a voté une enveloppe supplémentaire d'un million d'euros afin d'apporter un soutien financier exceptionnel à hauteur de 15 000 € maximum (20 % de 75 000€ de travaux) pour la réalisation de travaux portés par les communes ayant mobilisé la totalité de leur dotation.

Madame le Maire donne lecture de plusieurs devis correspondants aux travaux imputés au budget 2015, planifiés au 2^{ème} semestre, à savoir :

1. Réhabilitation d'un court de tennis extérieur, devenu inutilisable, en terrain multisport et skate park pour un montant de 55 955.40 € HT
2. Dépose d'un revêtement mural devenu (hors normes incendie) et remise en état de la salle polyvalente pour un montant H.T de 19 541.21 € ;
3. Réaménagement du chemin longeant le lotissement le Domaine de la Roche pour un montant HT de 13 260.00 €
4. L'aménagement des accès handicapés pour un montant H.T. de 9 791.95 € ;

Total global du dossier H.T. : 98 548.56 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal sollicite la subvention départementale au titre du dispositif IDEAL.

2- REDEVANCES OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC : EDF ET FRANCE TELECOM.

EDF :

Madame le Maire propose aux membres du conseil, de voter le montant « plafond » de la redevance, comme les années précédentes.

Pour l'année 2015 la redevance est de 197 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter les propositions de Madame le Maire dans les conditions exposées ci-dessus.

FRANCE TELECOM :

Madame le Maire propose au conseil municipal d'approuver les montants de la redevance d'occupation du domaine public routier pour France Télécom pour 2015.

	km souterrain d'artère	km aérien d'artère	m ² d'emprise au sol
2015	110.49 €	170.75 €	26.83 €

Soit une redevance annuelle de 308.06 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adopter le montant « plafond » de la redevance d'occupation du domaine public routier pour France Télécom de 2014.

3- PRÉSENTATION DES OFFRES DE LA SALLE POLYVALENTE.

Madame le Maire annonce aux membres du conseil qu'elle a reçu quatre propositions de devis pour la rénovation intérieure de la salle des fêtes.

La Commission d'appel d'offres s'est réunie le 9 Mai 2015 à 9h30.

Madame le Maire distribue le tableau récapitulatif des 4 entreprises

L'entreprise retenue est « les Ateliers Christophe ROLLIN ».

Après en avoir délibéré et à la majorité des membres présents (7 pour, 5 abstentions, et 2 contre), le Conseil municipal décide de retenir l'offre proposée par les Ateliers Christophe ROLLIN.

QUESTIONS DIVERSES :

◆ TARIFS DE LA SALLE POLYVALENTE :

Suite aux travaux de la salle polyvalente, les prix de locations seront revus à la hausse. Madame le Maire demande aux membres du conseil de bien vouloir se renseigner pour connaître les prix des villages aux alentours.

◆ SAINT JEAN :

Madame le Maire souhaite savoir si les présents pour le feu de la Saint Jean sont toujours « partants » pour assurer le service de restauration et buvette.

A l'unanimité, les membres décident d'assumer la buvette ainsi que les plateaux repas du 20 Juin 2015.

◆ QUESTION DE M. ANTOINE BAUDELLOT :

Pourquoi ne pas prévoir les réunions du conseil le samedi de 9h à 11h ? Cela éviterait les contraintes du travail le soir pour certains et le travail tôt le lendemain du conseil pour d'autres ?

- Les membres du conseil souhaitent garder ces réunions en semaine pour avoir leur week-end (courses – tâches ménagères – partir en week-end ...)

◆ FESTIVITES DU 13 ET 14 JUILLET :

Madame le Maire propose, pour cette année, de décorer le char sur le thème de Walt Disney. Approbation à l'unanimité.

◆ PANNEAU DE SIGNALISATION :

Caroline LECLERCQ : On m'a demandé quand serait posé le panneau STOP prévu devant le salon de coiffure ?

Madame le Maire : C'est pour bientôt, le montant a été noté dans le budget.

La séance est levée à vingt-deux heures.

Fait et délibéré en séance les, jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre les membres présents.